

DOSSIER DE PRESSE



Crédit photo : NGE

RN57

Sécurisation des falaises et renouvellement de conduites d'eau potable

à hauteur de La Cluse-et-Mijoux (25)

du lundi 13 avril 2026 au vendredi 24 juillet 2026

SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 6 mars 2026

RN57 – Travaux de sécurisation des falaises et de renouvellement de conduite d'eau potable à hauteur de La Cluse-et-Mijoux (25)

Du lundi 13 avril au vendredi 24 juillet 2026, la Direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de sécurisation de falaises sur la RN57 dans le secteur de la Combe de Joux (25). Ces travaux, d'un montant global de 1,6 M€ (soit 1,1M€ pour les falaises, 0,5M€ pour les travaux de chaussée) sont financés par l'État.

En parallèle de ces travaux, et dans un objectif de coordination de différents chantiers situés dans un même secteur, le Syndicat des Eaux de Joux (SIEJ) et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) réaliseront des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable sur le tronçon de la RN57 compris entre l'auberge du Château de Joux et les Sources Martin.

>>> Ces travaux entraîneront la fermeture de la RN57 entre la déviation des Hôpitaux et l'auberge du Château de Joux, dans le sens Suisse → France uniquement :

- **du lundi 13 avril au vendredi 24 juillet 2026.**

La circulation sera maintenue sur la RN57 dans le sens France → Suisse et des déviations seront mises en place pour le sens Suisse → France.

>>> Avant et après ces dates, d'autres interventions localisées seront réalisées :

- **du lundi 16 mars au vendredi 10 avril 2026** à hauteur du parking de la scierie et du carrefour des Fourgs, sans impact sur la circulation de la RN57,
- **du lundi 31 août au vendredi 11 septembre 2026** : réfection de chaussées avec fermeture de la RN57 de nuit uniquement (entre 19h et 5h), sans impact en journée.

Pour une route et un chantier plus sûrs, nous remercions les conducteurs de leur patience.
Nous leur recommandons la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

I – Des travaux indispensables

Compte tenu de la configuration spécifique de la RN57 dans le secteur de la Combe de Joux, une attention particulière est apportée par la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est) au suivi de l'évolution des falaises sur cette section de route. Sur la base du diagnostic qui a été établi et compte tenu des évolutions constatées et suivies dans la durée, des travaux de confortement de falaises s'avèrent nécessaires pour contribuer à la pérennité des ouvrages et à la sécurité des usagers.

Parallèlement, le Syndicat des Eaux de Joux (SIEJ) et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) doivent procéder au renouvellement d'une conduite d'alimentation en eau potable qui date de 1900 et qui passe sous la RN57.

Outre les travaux lourds précédemment décrits, des travaux d'entretien courant vont être entrepris par la DIR Est sur l'ensemble de l'axe, portant sur les chaussées, les équipements et les dépendances de la route.

Dans un souci d'optimisation de programmation de ces différents chantiers et afin de limiter autant que possible la gêne aux usagers et riverains, il a été décidé de mutualiser l'ensemble des travaux dans la même période.



Secteurs concernés par les travaux de sécurisation des falaises



Secteur concerné par les travaux de renouvellement de conduite d'eau potable

II – Description des travaux

Travaux de renouvellement de conduite d'eau potable

Les travaux réalisés par le SIEJ et la CCGP porteront sur :

- le renouvellement de 1,6 km de fonte grise DN 350 datant de 1900,
- la reprise ponctuelle du réseau de distribution pour réalimenter les antennes.

Ces travaux sont entrepris dans le but de :

- supprimer les pertes en eau (environ 200 m³/j),
- limiter les impacts des défaillances de conduite (pour mémoire 6 casses en 3 ans),
- et d'établir une concertation globale sur les travaux afin de limiter les interventions ultérieures (assainissement, voirie).



Travaux de sécurisation des falaises

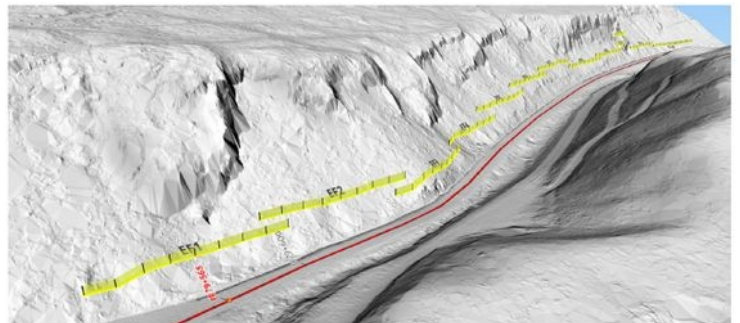
Ces travaux, d'un montant de 1,1 M€ financés par l'État, consistent à la sécurisation contre les éboulements rocheux en amont de la route nationale, situés sur la commune de La Cluse-et-Mijoux, dans le secteur de la Combe de Joux.

Ils comprendront :

- la réalisation de purges, déroctage, évacuation de matériaux,
- la réalisation de nouveaux écrans de filets pare-blocs sur un linéaire de 620 mètres au global.

Les travaux seront menés sur 2 secteurs en parallèle afin de limiter la durée du chantier.

Ces dispositifs contribueront à sécuriser les usagers vis-à-vis du risque lié aux chutes de blocs rocheux et à réduire le risque de gêne à la circulation en cas d'éboulement conséquent.



Photomontage des écrans de filets pare-blocs à réaliser sur un secteur

Autres travaux d'entretien

Dans une logique d'optimisation des interventions à réaliser sur la RN57 dans un même périmètre, outre les travaux lourds précédemment décrits, des travaux d'entretien courant vont être entrepris sur une partie de l'axe. Ils consisteront principalement en une reprise de la chaussée, une réfection du marquage au sol, ainsi que d'opérations d'entretien des dépendances de la route et d'abattage d'arbres périssants.

Ces travaux, bien que comparativement plus modestes, contraignent également les conditions de circulation, ils sont donc réalisés durant la même période pour limiter la gêne aux usagers.

Phasage des travaux

Les différents travaux précédemment décrits seront réalisés en trois phases, avec des impacts variables sur les conditions de circulation sur la RN57.

Phase 1 : Alimentation en eau potable

Dates prévisionnelles : entre le lundi 16 mars et le vendredi 10 avril 2026

→ **Circulation maintenue sur la RN57 dans les deux sens.** Une réduction de voie sera mise en place à La Gauffre ainsi qu'une limitation de vitesse au droit de la zone de chantier.

Les travaux exécutés par le SIEJ et la CCGP concerneront la conduite d'eau potable, au niveau du parking de la scierie et du carrefour des Fourgs.

Phase 2 : Alimentation en eau potable et sécurisation des falaises

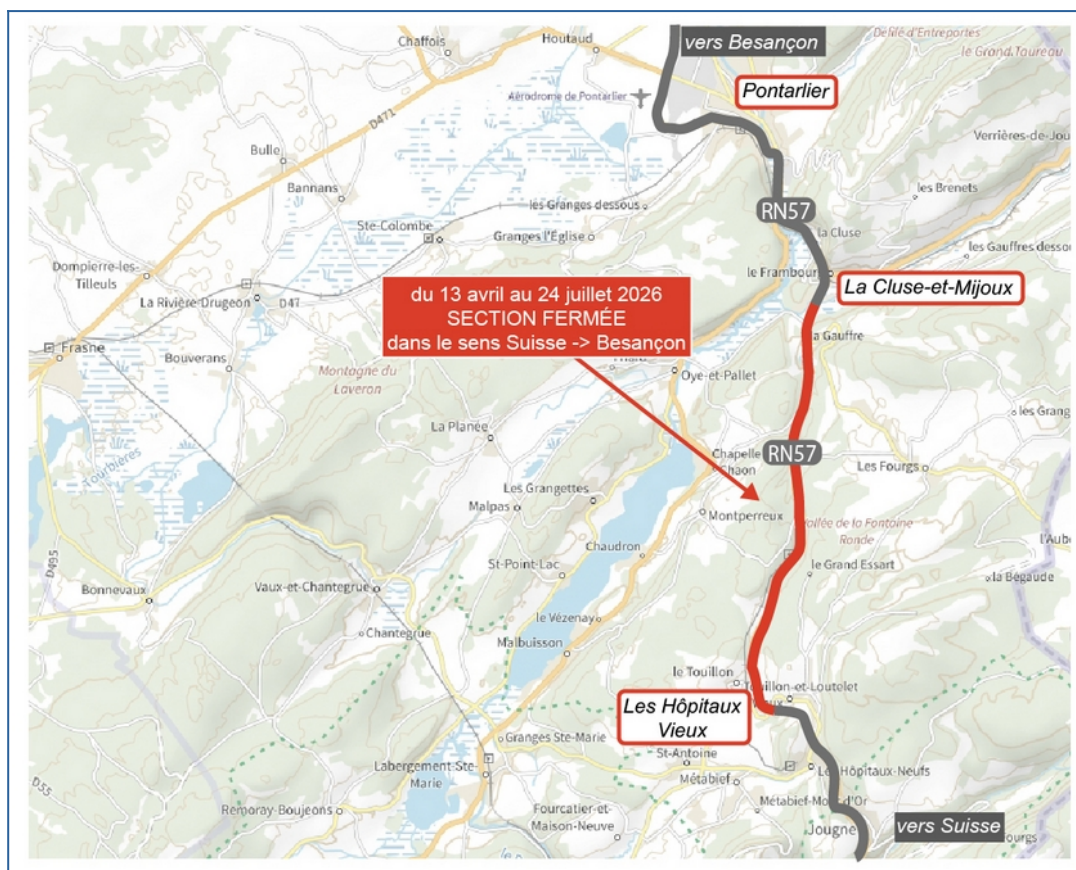
Dates prévisionnelles : entre le lundi 13 avril et le vendredi 24 juillet 2026

Fermeture de la RN57 entre la déviation des Hôpitaux et l'auberge du Château de Joux, dans le sens Suisse → France.

→ Mise en place d'une déviation du sens Suisse vers la France (pas d'impact dans l'autre sens).

Les travaux porteront sur le réseau d'eau potable (par le SIEJ et la CCGP) et sur la sécurisation des falaises (par la DIR Est).

En parallèle seront réalisés d'autres travaux d'entretien courant sur les dépendances de la RN57 (par la DIR Est).

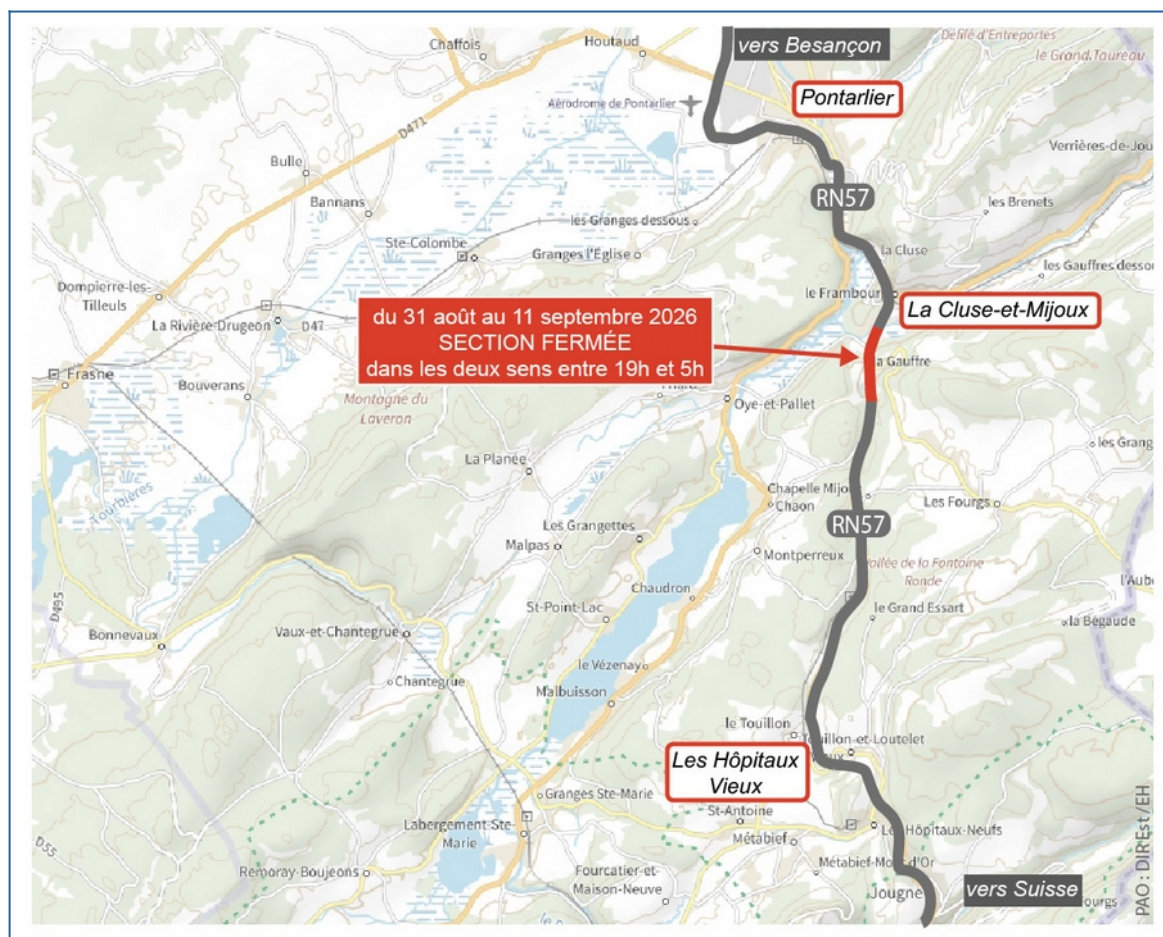


Phase 3 : Réfection de chaussée

Dates prévisionnelles : entre le lundi 31 août et le vendredi 11 septembre 2026

→ Travaux de nuit avec fermeture dans les deux sens de circulation. Mise en place d'une déviation dans les deux sens de circulation.

La DIR Est procédera aux travaux de réfection des chaussées, avec fermeture de la RN57 de nuit uniquement entre 19h et 5h, sans impact en journée.



Des déviations seront mises en place

>>> Déviations phase 2

Dates prévisionnelles : entre le lundi 13 avril et le vendredi 24 juillet 2026

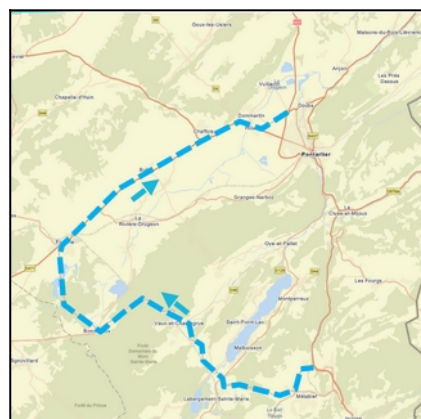
Mise en place de déviations catégorielles pour se rendre en direction de Pontarlier depuis Lausanne (RN57 fermée dans ce sens)

- [Itinéraire pour les véhicules légers, par Oye-et-Pallet.](#)
- [Itinéraire pour les poids lourds de gabarit < 3,9 m de hauteur, par Oye-et-Pallet \(identique aux véhicules légers\).](#)
- [Itinéraire pour les poids lourds de gabarit > 3,9 m de hauteur, par Frasne.](#)

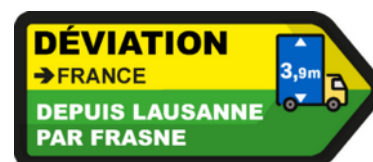


Itinéraire pour les véhicules légers et les poids lourds de gabarit < 3,9 m de hauteur

>>> cliquer sur les liens pour ouvrir les itinéraires de déviations



Itinéraire pour les poids lourds de gabarit > 3,9 m de hauteur



Aucune déviation pour se rendre en direction de Neuchâtel ou en revenir (via RN57 et RD67B)

- [Itinéraire pour les véhicules légers.](#)
- [Itinéraire pour les poids lourds de gabarit < 3,9 m de hauteur.](#)
- [Itinéraire pour les poids lourds de gabarit > 3,9 m de hauteur.](#)

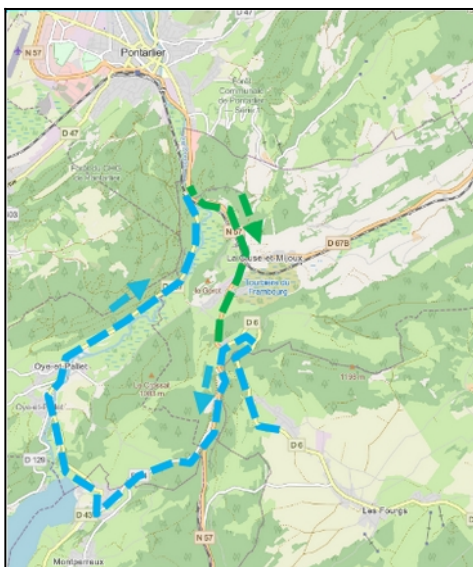
>>> cliquez sur les liens pour ouvrir les itinéraires



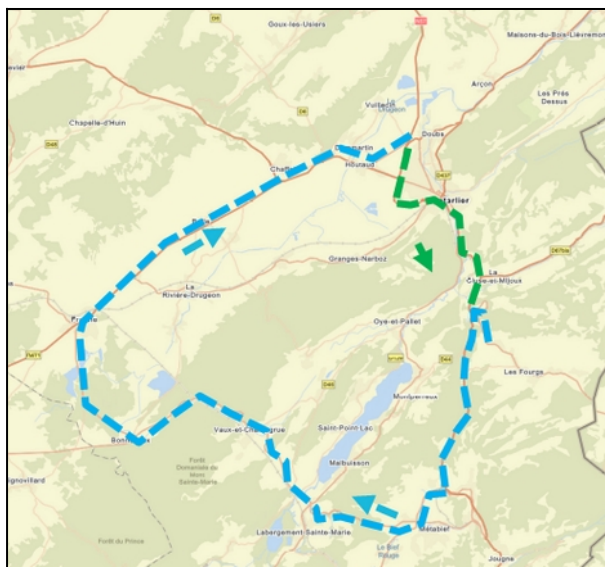
Mise en place de déviations catégorielles pour se rendre en direction de Pontarlier depuis les Fourgs via RD6 (RN57 fermée dans ce sens)

- [Itinéraire pour les véhicules légers, par RD44 puis Oye-et-Pallet.](#)
- [Itinéraire pour les poids lourds de gabarit < 3,9 m de hauteur, par RD44 puis Oye-et-Pallet \(identique aux véhicules légers\).](#)
- [Itinéraire pour les poids lourds de gabarit > 3,9 m de hauteur, par Frasne.](#)

>>> cliquer sur les liens pour ouvrir les itinéraires de déviations



Itinéraire pour les véhicules légers et les poids lourds de gabarit < 3,9 m de hauteur



Itinéraire pour les poids lourds de gabarit > 3,9 m de hauteur



En ce qui concerne le Château de Joux

- Pas d'impact sur la programmation.
- Accès en condition normale suivant les itinéraires habituels.
- En provenance des Fourgs ou de Lausanne, suivre les itinéraires de déviation.

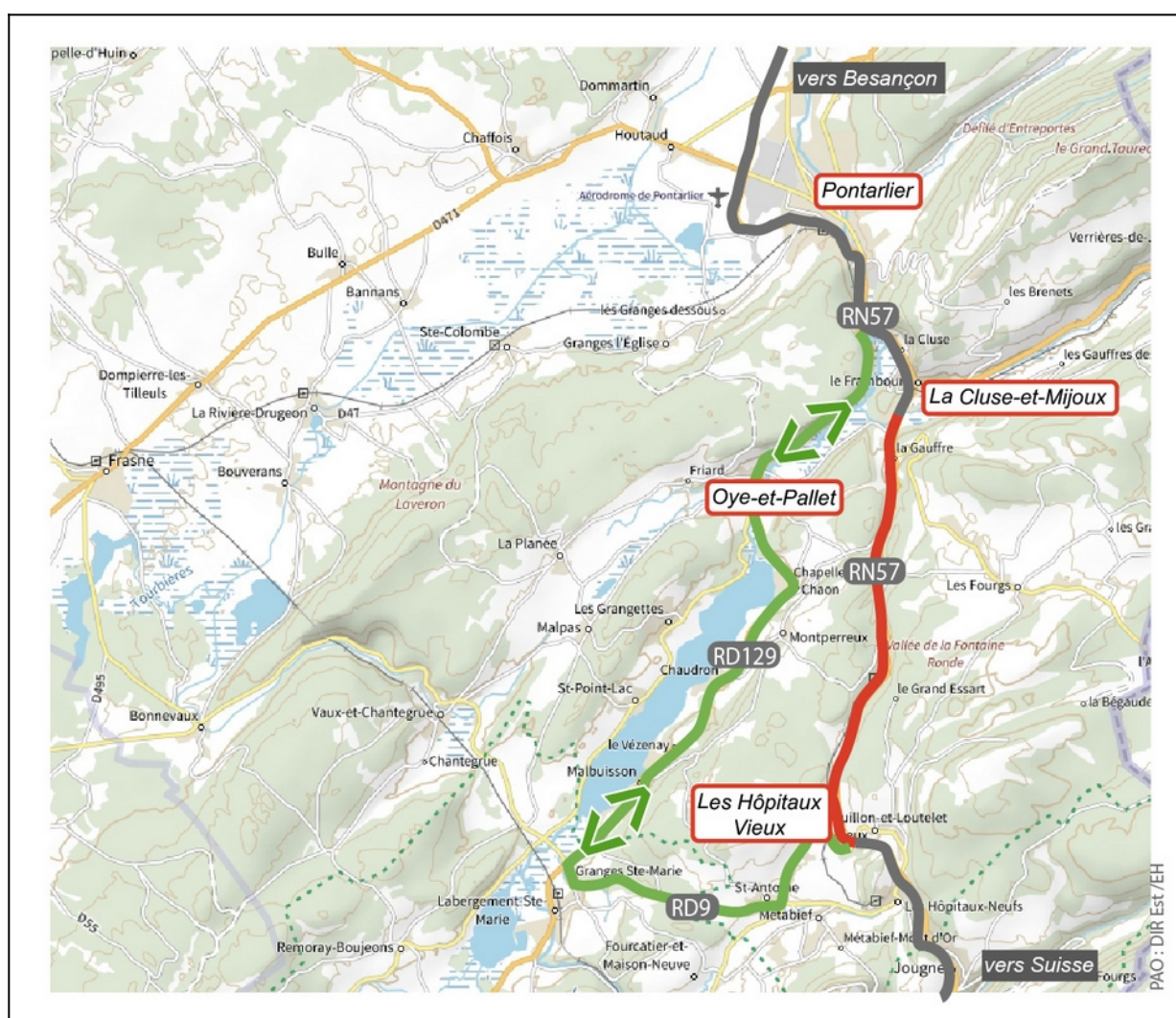
>>> Déviations phase 3

Dates prévisionnelles : entre le lundi 31 août et le vendredi 11 septembre 2026

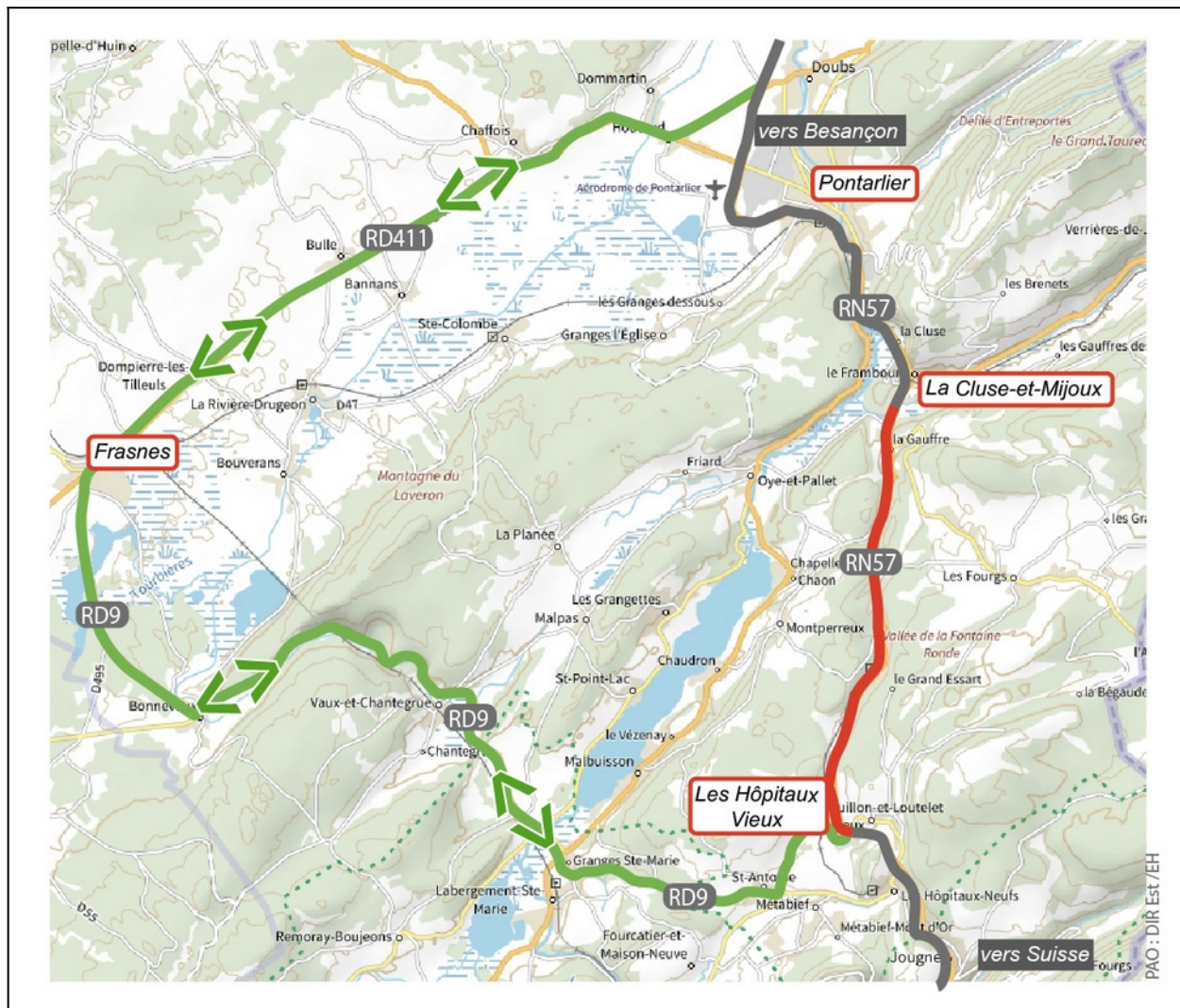
Mise en place de déviations catégorielles dans les deux sens de circulation

- Itinéraire pour les véhicules légers, par Oye-et-Pallet.
- Itinéraire pour les poids lourds de gabarit < 3,9 m de hauteur, par Oye-et-Pallet (identique aux véhicules légers).
- Itinéraire pour les poids lourds de gabarit > 3,9 m de hauteur, par Frasné.

Itinéraire pour les véhicules légers et les poids lourds de gabarit < 3,9 m de hauteur



Itinéraire pour les poids lourds de gabarit > 3,9 m de hauteur



Signalisation spécifique mise en place pour les mesures catégorielles

Une signalisation spécifique sera mise en place, avec notamment :

- Des signalisations fixes depuis la déviation des Hôpitaux, indiquant les itinéraires de déviation.
- La mise en place de jauges de hauteur sur la RD437 pour éviter que les poids-lourds dont le gabarit dépasse les 3,9 m n'empruntent un itinéraire inadapté.
- La mise en place d'une signalisation dynamique avec détection de la hauteur sur la RD437 en amont du carrefour des Rosiers, visant à renforcer l'alerte de dépassement de gabarit pour les poids-lourds non autorisés.



Sortie obligatoire au niveau de l'échangeur des Hôpitaux pour les usagers en provenance de Lausanne



Illustrations des types de dispositifs de signalisation et de contrôle de gabarit qui seront mis en place sur l'itinéraire catégoriel

IV – Ce qu'il faut retenir

>>> Du lundi 13 avril au vendredi 24 juillet 2026 (jour et nuit, week-ends compris) :

- **Fermeture de la RN57** entre la déviation des Hôpitaux et le carrefour des Rosiers, **dans le sens Suisse → France uniquement**.
- Des **déviations catégorielles** (véhicules légers, poids lourds de gabarit < 3,9 m, poids lourds de gabarit > 3,9 m) seront mises en place **pour le sens Suisse → France**.
- La circulation se fera en **sens unique sur la RN57 pour le sens France → Suisse**.
- La circulation **entre Pontarlier et Neuchâtel** sera maintenue **normalement dans les deux sens de circulation sans déviation** (via RN57 et RD67B).

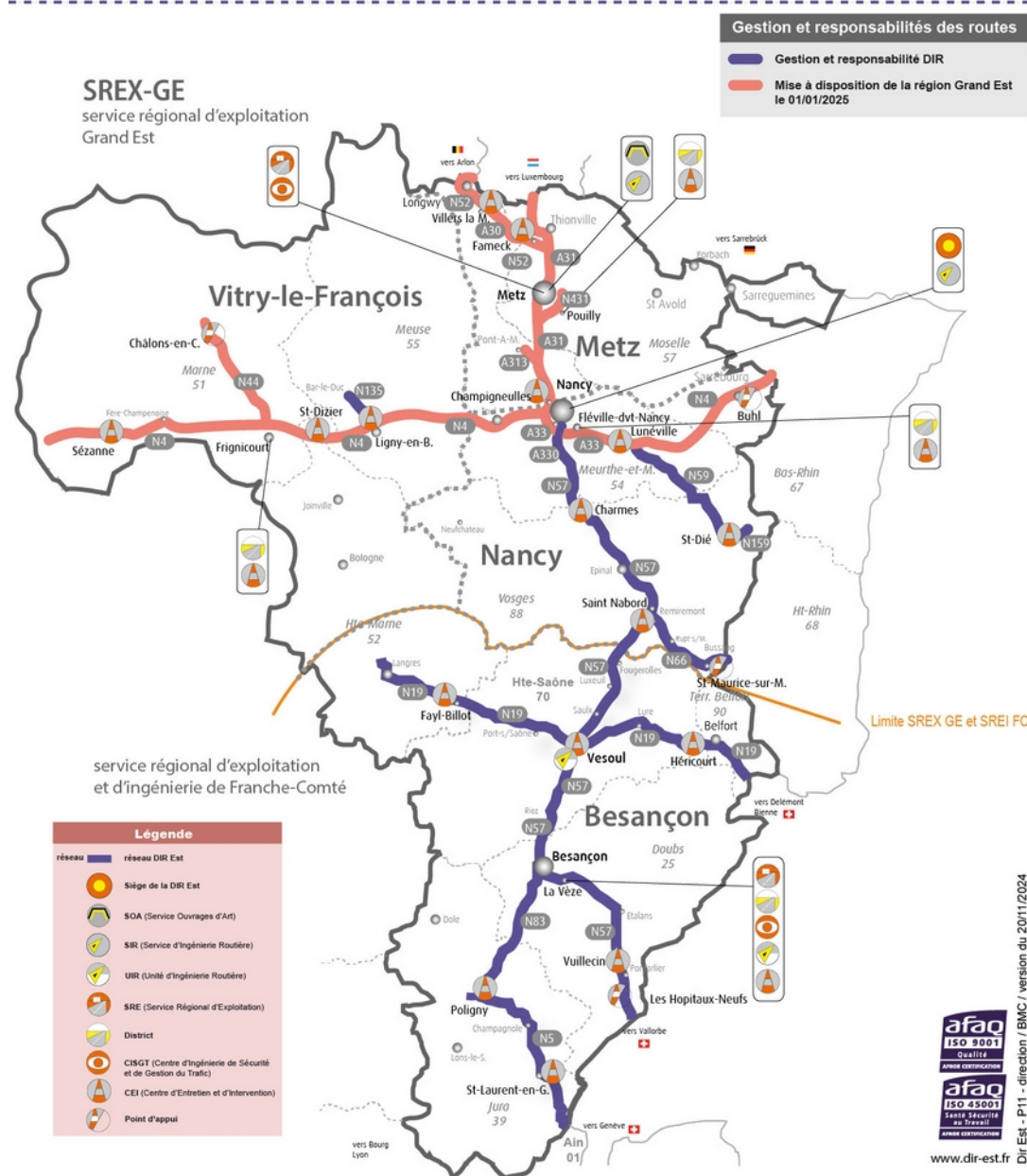
>>> Du lundi 31 août au vendredi 11 septembre 2026 (de nuit uniquement et hors week-ends) :

- **Fermeture de la RN57** entre la déviation des Hôpitaux et l'auberge du Château de Joux, **dans les deux sens de circulation**, uniquement la nuit entre 19h et 5h.
- Des **déviations catégorielles** (véhicules légers, poids lourds de gabarit < 3,9 m, poids lourds de gabarit > 3,9 m) **seront mises en place**.

V – Annexe – Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Décision ministérielle du 4 janvier 2023



Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66
